

<http://www.foruminternet.org/>

Paris, le 29 mai 2008

Le Forum des droits sur l'internet s'intéresse à la publicité en ligne

Installation du groupe de travail « Publicité en ligne »

Avec une progression de 36,5 % des dépenses consacrées à la publicité en ligne entre 2006 et 2007, internet constitue un vecteur de communication de plus en plus attrayant pour les annonceurs¹. Par ailleurs, ce secteur est au cœur de l'actualité avec la Commission Jean-François Copé, chargée notamment, de réfléchir à la suppression de la publicité sur les chaînes de télévision publique et les travaux du Conseil national de la consommation (CNC) sur la gouvernance et la régulation publicitaire. De même, l'utilisation des données personnelles à des fins publicitaires et dernièrement, la fermeture de sites de boissons alcooliques soulèvent de nombreuses interrogations.

Dans ce contexte, le Conseil d'orientation du Forum a souhaité se pencher sur ces questions en ouvrant un groupe de travail « Publicité en ligne » pour approfondir ses Recommandations antérieures.² Les travaux porteront sur deux thématiques principales :

- Les produits et professions réglementés, notamment dans le contexte des récentes décisions judiciaires qui considèrent internet comme un support de publicité non autorisé ;
- Les différentes formes de publicité que sont le marketing viral, la publicité contextuelle, les liens commerciaux et les formats publicitaires émergents.

Le groupe de travail est composé de représentants des pouvoirs publics, d'organismes privés spécialisés en matière de publicité et de groupes d'utilisateurs de l'internet. Ses travaux débutent en juin 2008.

À propos du Forum des droits sur l'internet

Le Forum des droits sur l'internet est un organisme créé avec le soutien des pouvoirs publics, compétent sur les questions de droit et de société liées à l'internet. Il a pour mission d'informer le public et d'organiser la concertation entre les pouvoirs publics, les entreprises et les utilisateurs sur ces questions. Il propose également un service de médiation à destination du grand public. Le Forum comprend aujourd'hui près de 70 membres, organismes publics, associations et entreprises privées.

Contact presse – Forum des droits sur l'internet
Corinne Longuet : 01 44 01 38 00 (std) - c.longuet@foruminternet.org

¹ Source de l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP) « France Pub 2007 ».

Évolution 2007/2006 des dépenses de communication des annonceurs : internet : + 36,5%, télévision : + 2,3%, cinéma : + 9%, radio : -5%, presse : - 2,5%.

² À travers ses Recommandations, le Forum s'est déjà intéressé à la publicité sur internet :

- La Recommandation du 9 novembre 2007 traite en partie de *l'ingame advertising*.
- La Recommandation du 11 juillet 2006 abordait les problématiques juridiques soulevées par les publiciels et espionciels.
- La Recommandation du 26 juillet 2005 traitait des liens commerciaux.
- La Recommandation du 3 mars 2003 sur les hyperliens a abordé la question des liens profonds qui peuvent être constitutifs de publicité mensongère.